




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20110926-17028-DE-1-1_0
Date de signature : 28/09/11
Date de réception : mercredi 28 septembre 2011
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRASMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2011.962**

Séance publique du

26 septembre 2011

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : TRAVAUX DE POSE DE CANALISATION D'EAU POTABLE - QUARTIER DE LA MOLIÈRE - VALIDATION DE LA FICHE OPÉRATIONNELLE - AUTORISATION DE LANCÉMENT DE LA CONSULTATION

Le 26/09/11 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 20/09/2011, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Christine BERNARD à Mme Charlotte BENON, M. Gérard BRAMOULLÉ à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Brigitte DEVESEA à M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Gérard GERACI à M. Alexandre GALLESE, Mme Sophie JOISSAINS à M. Victor TONIN, M. Christian LOUIT à M. Stéphane PAOLI, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à Mme Fleur SKRIVAN, Mme Catherine SILVESTRE à M. Francis TAULAN

Excusés sans pouvoir :

M. Lucien AMBROGIANI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Catherine RIVET-JOLIN

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Helliot BRAMI donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques
D.A.S.T Environnement
Urbain et Hydraulique
Direction Projets Hydrauliques & Pluvial

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 26/09/11

RAPPORTEUR : M. Helliott BRAMI

-

Politique Publique : PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

OBJET : TRAVAUX DE POSE DE CANALISATION D'EAU POTABLE - QUARTIER DE LA MOLIÈRE - VALIDATION DE LA FICHE OPÉRATIONNELLE - AUTORISATION DE LANCEMENT DE LA CONSULTATION - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Le secteur de la Molière n'est pas à ce jour desservi par le réseau public d'eau potable. C'est pourquoi, il est envisagé d'étendre le réseau dans ce quartier.

Cette extension permettra d'alimenter le centre aéré de la Molière ainsi que les résidents en bordure du CD 64 (tracé de principe en annexe).

Les travaux d'extension consistent en la pose d'une canalisation d'eau potable de diamètre 150 mm sur une longueur de 1600 ml sous le CD 64 (route de Galice).

Ce projet fera l'objet d'un marché de travaux à prix unitaire.

En application du nouveau code des marchés publics (Décret n°200-975 du 1^{er} Aout 2006 modifié), l'évaluation des seuils à prendre en compte pour les procédures de marchés publics en matière de travaux est réalisée par opération.

Conformément à la délibération n°2004-0292 du Conseil Municipal du 29 Mars 2004 modifiée, la création d'une fiche opérationnelle indiquant l'ensemble des besoins, ainsi que les montants et procédures respectifs, doit être adoptée par le Conseil Municipal.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

APPROUVER la création de la fiche opérationnelle qui compose ce projet de réalisation des travaux d'extension des réseaux d'eau potable selon les modalités ci-dessus,

AUTORISER Madame le Député Maire ou l'Adjoint Délégué aux Marchés Publics à lancer les consultations d'entreprises pour la réalisation des travaux et à signer le marché à l'issue de la procédure,

DIRE que les dépenses seront imputées sur les Budget Eau 2011 et 2012 article 21531 qui devront présenter les disponibilités suffisantes.

ESTIMATION FINANCIERE PREVISIONNELLE D'OPERATION

EXTENSION DU RESEAU EAU POTABLE LA MOLIERE

Date ou période de la réalisation : 2011 - 2012

Demande de création inscrite au Conseil Municipal du : 26 Septembre 2011

Désignation de la dépense	Montant € HT	Procédure
■ Fourniture et Service après programmation		
Relevé topographique	10 000	Marché existant (marché P 9068)
Sous total des Prestations de services après programmation	10 000	
■ Travaux		
Pose de canalisation eau potable diamètre 150 fonte sur 1600 ml	480 000	Marché à procédure adaptée
Réfection de voirie 1600 ml * 4 ml	180 000	Marché à procédure adaptée
Sous total des Prestations de travaux	660 000	
■ Pour information		
Insertion légale	8 000	Pas de mise en concurrence
Sous total des Prestations de travaux	8 000	

· Montant total de l'opération : 670 000 € HT soit 801 320 euros TTC.

Les montants mentionnés sont donnés à titre prévisionnel. Ils sont notés à titre indicatif afin de déterminer les procédures adaptées à chaque nature de prestation. Le bilan prévisionnel de l'opération sera précisé au fur et à mesure de l'avancement des consultations et des études. Dans le cas où l'augmentation de certaines prévisions conduirait le choix de procédures différentes, une nouvelle fiche opérationnelle serait présentée à l'approbation du Conseil Municipal.

2011.962 - TRAVAUX DE POSE DE CANALISATION D'EAU POTABLE - QUARTIER DE LA MOLIÈRE - VALIDATION DE LA FICHE OPÉRATIONNELLE - AUTORISATION DE LANCEMENT DE LA CONSULTATION

Présents et représentés	: 51
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 51
Pour	: 51
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 28/09/2011
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

Localisation du projet

